Principes généraux du droit et des techniques d'assurances

Présentation

Public, conditions d’accès et prérequis

Cette UE fait partie du M1 mention Actuariat dont l'intégration se fait sur sélection de dossier. Public niveau bac + 2 (BTS, DUT, DPCE...).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la logique réglementaire de fonctionnement des sociétés d'assurance et de leurs contrats : pratiques professionnelles
- Acquérir une compétence dans les techniques actuarielles de l'assurance-vie et non- vie..

Mots-clés

Actuariat
Assurance

Programme

Contenu

Les principales formes juridiques des sociétés d'assurance : sociétés anonymes, mutuelles, Institutions de prévoyance)
Le risque et sa gestion : personnes physiques, personnes morales.
- Les défis du financement du risque par l'assurance : risque de masse, risque de pointe, cumuls naturels et sériels.
- Le droit du contrat : déclarations, garanties, principe indemnitaire, durée.
- La réglementation des marchés, les entreprises (création, fusion, dissolution), les produits, la solvabilité.
- Les formes de distribution : agents, courtiers, assurance directe, bancassurance.
- La réassurance : les différentes formes, les marchés et leur évolution.
- La France et les grands marchés mondiaux : l'Europe, les Etats-Unis, le Japon, le reste du monde.
- Les risques patrimoniaux du particulier : dommages aux biens, vol, catastrophes naturelles, responsabilité civile, décès, incapacité de travail.
- La santé : consommation médicale, systèmes publics, assurances, centres de soins.
- L'assurance vie, épargne et retraite.
- L'assurance des risques de circulation automobile : régime de responsabilité, dommages matériels et corporels, techniques de tarification.
- Les risques de la construction : travaux, dommages à l'ouvrage, produits, responsabilités professionnelles, responsabilités et garanties décennales.
- Les risques opérationnels d'entreprise (hors responsabilités) : pertes et dommages aux biens, pertes d'exploitation, transport, risques informatiques, fraudes et détournements.
- Les responsabilités d'entreprises : exploitation, pollution, produits, responsabilité professionnelle, mandataires sociaux.
- Les risques financiers et politiques : crédit, affacturage, cautions, risques politiques.
- Les risques maritime, aérien (aviation), spatial.
- Les risques professionnels spécifiques : professions libérales, conseils, établissement de crédit.
- La gestion des risques d'entreprise, approche "holistique", évaluation, prévention, financement.
- Les financements alternatifs à l'assurance : autofinancement, lissages pluriannuels, les marchés des capitaux.
- La prévoyance d'entreprise : frais médicaux, décès, incapacité de travail.

- Les fonds de pension.
- Initiation à la recherche actuarielle dans le domaine du cours

Modalité d'évaluation

- écrit de 2h00 en session 1 (juin)
- écrit de 2h00 en session 2 (septembre)

Parcours

Cette UE apparaît dans les diplômes et certificats suivants

Chargement du résultat...

Intitulé de la formation	Type	Modalité(s)	Lieu(x)

Intitulé de la formation Type Lieu(x) Lieu(x) Intitulé de la formation Type Modalité(s) Lieu(x)

Informations pratiques

Contact

EPN09 - Actuariat
292 rue Saint Martin
75003 Paris
Tel :01 58 80 87 56
Ghislaine Erny
Voir le site

actuariat.cnam.fr

Voir le calendrier, le tarif, les conditions d'accessibilité et les modalités d'inscription dans le(s) centre(s) d'enseignement qui propose(nt) cette formation.

UE

Paris

Centre Cnam Paris

Année 2024 / 2025 : Formation hybride soir ou samedi
Année 2025 / 2026 : Formation hybride soir ou samedi
Année 2026 / 2027 : Formation hybride soir ou samedi

Comment est organisée cette formation ?

/**/ details.orga-container { display: list-item; } details.orga-container summary { display: list-item; margin: 0.5em; color: #c1002a; font-weight: bold; cursor: pointer; } details.orga-container .orga-subtitle { margin-left: 1em; } details.orga-container .orga-list { margin-left: 1em; margin-bottom: 1em; } details.orga-container h3 { font-size: 1.2em; } /**/

2024-2025 Annuel : Formation Hybride soir ou samedi

Dates importantes

Période des séances du 16/09/2024 au 07/06/2025
Période d'inscription : du 10/06/2024 à 10:00 au 14/03/2025 à 23:59
Date de 1ère session d'examen : la date sera publiée sur le site du centre ou l'ENF
Date de 2ème session d'examen : la date sera publiée sur le site du centre ou l'ENF

Précision sur la modalité pédagogique

Une formation hybride est une formation qui combine des enseignements en présentiel selon un planning défini et des enseignements à distance avec ou sans planning défini.

Code UE : ACT103

Cours + travaux pratiques

8 crédits

Volume horaire de référence (+ ou - 10%) : **65 heures**

Responsable(s)
Ghislaine ERNY

https://actuariat.cnam.fr/unites-d-enseignement/principes-generaux-du-droit-et-des-techniques-d-assurances-207671.k